

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du Jeudi 24 juin 2021

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mesdames et Messieurs les Conseillers le 17 juin 2021. Mesdames et Messieurs les Conseillers sont convoqués à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le jeudi 24 juin 2021.

ORDRE DU JOUR :

- I. APPROBATION DU PV DU 28 MAI 2021**
- II. POINT SUR LA CRISE SANITAIRE**
- III. QUESTIONS FINANCIÈRES**
- IV. QUESTIONS SCOLAIRES**
- V. URBANISME - ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT**
- VI. PERSONNEL**
- VII. TRAVAUX – VOIRIE – BATIMENTS COMMUNAUX**
- VIII. INTERCOMMUNALITÉ**
- IX. MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS**
- X. QUESTIONS - INFORMATIONS DIVERSES**
- XI. PROCHAINE RÉUNION**

Présents : Sylvain BARREAUD, Bernard MOREAU, Cathy GUIBERTEAU, Mathieu BOURRIER, Francis BORDET, Marie NEVEUR, Jeannick GUILLOT, Chantal WALLON-PELLO, Fabrice CAZAVANT, Laurence PACAUD, Stéphane TRIFILETTI, Jérôme TISSIDRE.

Absents excusés : Olivier BURY, Pauline REINACHTER, Aline CHIAPPERO

Secrétaire de séance : Francis BORDET

I. APPROBATION DU PV DU 28 MAI 2021

Il a été approuvé à l'unanimité avec la remarque suivante : Dans le chapitre V. Urbanisme, Assainissement, Environnement, paragraphe 5 « entretien des espaces verts », remplacer le terme « végétaux » par plantes à massif en godets.

II. POINT SUR LA CRISE SANITAIRE

1) Taux d'incidence

Charente-Maritime : 10

Nouvelle Aquitaine : 21

National : 24

Depuis le début de la crise sanitaire, on déplore 326 morts en Charente-Maritime et 110 000 au niveau national.

En Charente-Maritime, 46 personnes sont hospitalisées, dont 6 en réanimation.

53,05 % de la population a été vaccinée au moins une fois.

2) Organisation des manifestations du 13 juillet

Le repas sera organisé dans les conditions habituelles avec un repli possible dans la salle polyvalente en cas de météo défavorable.

Le port du masque sera obligatoire pour aller se servir et un affichage sera mis en place.

III. QUESTIONS FINANCIÈRES

1) Convention avec les Canotiers

Une convention pour l'exploitation de la base nautique a été signée entre le Maire de la commune de Port d'Envaux et Mr. Jean- Lou Gatineau, représentant la SARL les Canotiers, le 19 juin 2021.

2) Point sur les logements locatifs

Le locataire du logement du Presbytère a été assigné devant le tribunal. L'audience pourrait se tenir en septembre 2021.

3) Devis panneaux appontement

Afin d'optimiser l'accueil des bateaux de plaisance, il a été décidé de réaliser des panneaux pour matérialiser les emplacements disponibles.

A cet effet, deux devis ont été réalisés :

- Panel'Pub : 627,96 € TTC
- Kulture Pub : 488,40 € TTC

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de retenir le devis de Kulture Pub. Celui-ci sera transmis à la CDC Cœur de Saintonge qui a la compétence Tourisme et en assurera le paiement.

4) Tarif piège à frelons

Dans le cadre de la lutte contre les frelons asiatiques, la Commune a mis gratuitement des pièges à disposition des habitants volontaires. Il a été proposé que le premier soit gratuit et que le second serait tarifé à 7 euros pièce.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette disposition et ce tarif.

5) Bilan financier des logements SEMIS

La SEMIS gère 10 logements locatifs sociaux pour lesquels la Commune est garante des emprunts contractés.

Le bilan financier de l'année 2020 présente un excédent de 21 158,93 €.

Le solde des encours d'emprunts s'élevait à 259 899,87 € au 31/12/2020.

IV. QUESTIONS SCOLAIRES

1) Protocole sanitaire

Le port du masque n'est plus obligatoire en extérieur.

Un cas positif au COVID a entraîné l'isolement de plusieurs agents « cas contact à risque ». Cette situation a engendré une remobilisation du personnel restant (pique-nique car plus de cantine).

2) Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Ecole du 22 juin

De nombreux projets d'école ont été réalisés : festival des épouvantails, Poule poulette, festin des affreux, fête du 100^è jour d'école...

Il n'y a pas eu de fête d'école mais un film est disponible sur Beneylu jusqu'au 2 juillet.

Les parents ont été reçus par petits groupes lors des portes ouvertes du 29 juin et du 5 juillet.

Des projets pour la rentrée scolaire prochaine sont déjà prévus :

- 24 septembre : archéologie au pied des églises pour les CM1/CM2,
- 27 septembre au 1^{er} octobre : stage voile pour les CM2.

3) Année scolaire 2021/20022

Céline Terral quitte Crazannes et sera remplacée par Mme Cordeau. Mme Hémon prendra le poste de directrice de l'école de Crazannes.

S'agissant des effectifs, il y aura 66 élèves à Port d'Envaux et 45 à Crazannes, parmi lesquels 12 nouveaux inscrits.

La synthèse des questionnaires des parents d'élèves montre que les parents sont globalement satisfaits.

Concernant la restauration, Transgourmet sera sollicité pour faire évoluer sa prestation vers plus de produits bio et durables. Pour aller dans ce sens, d'autres pistes sont en cours d'exploration, telle la rencontre avec le collectif « les bouchées doubles ».

4) Personnel

Deux agents sont en arrêt de travail jusqu'au 4 juillet.

V. URBANISME – ASSAINISSEMENT – ENVIRONNEMENT

1) Compte-rendu de la réunion avec le Syndicat de voirie pour l'aménagement de la place des Halles

La convention a été signée. Le concours de l'Etat et du Département concernant le financement a été validé. Le problème majeur reste celui du diagnostic archéologique. Une réunion avec le Service Départemental d'Archéologie est planifiée le 7 juillet afin de préciser la nature des travaux liés à ce diagnostic ainsi que leur positionnement.

Le projet ne pourra démarrer que lorsque ces travaux auront été réalisés.

2) Compte-rendu de la visite du Groupement de Développement Forestier (GDF)

Selon Mr. Mickael Martin, animateur technique du GDF, l'état des bois serait catastrophique. Il y a beaucoup de petits exploitants mais également de plus gros qui font de grosses coupes et abiment les chemins. Il est nécessaire de faire des coupes d'avenir gérées de manière durable sur le plan économique, écologique et social.

Il y a de beaux chênes à préserver et beaucoup de châtaigniers qu'il faudra traiter différemment.

3) Vallon du Bel Air

Une parcelle, appartenant à la Commune et mise par convention à la disposition d'un riverain, moyennant son entretien régulier, a fait l'objet d'une plantation d'une espèce invasive.

Il a été demandé à cette personne de neutraliser le développement de cette plantation, ce qu'il s'est engagé à faire.

Concernant la gestion du cours d'eau "le Bel Air", la mission de l'association Perennis devra être revue afin que celle-ci soit conforme à l'exercice de la compétence "Gestion des milieux aquatiques" relevant du SMCA (Syndicat Mixte Charente Aval).

Par ailleurs, la question de la gestion du niveau de l'eau et de l'entretien des ouvrages hydrauliques du Bel Air devra être réexaminée par le SMCA.

Une demande en ce sens a été faite par le Maire.

4) Numérotage de parcelle : division rue du Moulin des Tombes et rue de la Prévôté

Le Maire expose la nécessité de mettre à jour régulièrement la numérotation des rues. Les propositions ci-dessous doivent permettre d'établir des certificats de numérotage qui seront transmis au cadastre accompagnés d'un plan du bâtiment ou le cas échéant, de la parcelle ainsi que de l'adresse à retenir.

PARCELLE	VOIE	NUMERO ATTRIBUE
AD 123 YM 150	Rue du Moulin des Tombes	Lot A, n°4 Lot B, n°6 Lot C, n°8
AD 281	Rue de la Prévôté	42

Après délibération, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de valider l'attribution de ces nouveaux numéros.

5) Modification des horaires de l'éclairage public

Par souci de cohérence, le Conseil Municipal à l'unanimité, a décidé de limiter l'éclairage public de la façon suivante :

- Du 15 juin au 16 septembre : extinction des lampadaires à minuit et à 22 h en dehors de cette période avec un allumage à 6h30 toute l'année, toutefois, l'éclairage public sera maintenu toute la nuit :
- Du 13 au 14 juillet (fête nationale),
- Du 27 au 28 juillet (Fous Cavés),
- Du 24 au 25 décembre (Noël),
- Du 31 décembre au 1^{er} Janvier (Nouvel an).

6) Délibération Défense Extérieure Contre l'incendie (DECI)

Annule et remplace la délibération du 6 février 2021

Le Maire rappelle que le schéma communal de DECI a été réalisé par la RESE et remis à la Commune le 03 mars 2020.

Compte tenu de la crise sanitaire de la COVID 19 ainsi que des difficultés d'acquisitions foncières, il apparait nécessaire de modifier le planning d'exécution de la façon suivante :

- 2022 : La Basse Pommeraie, ZA Les Genêts, les Troquards et la Prairie Coût : 32 180 € TTC,
- 2023 : Moulin de Daud, les Varennes, Port à Clou, le Breuil, la Pommeraie des Gaillards Coût : 34 830 € TTC,
- 2024 : Le Priousté, Dreux, la Renardière, les Bidons Coût : 37 882 € TTC,
- 2025 : St James, le Petit Peu, la Raudière, Font Morte Coût : 35 969 € TTC,
- 2026 : Quai de Carénage et Base Nautique, Voie Romaine, Les Vinets Coût : 22 414€ TT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification du planning d'exécution des travaux.

7) Circulation impasse de la Passerelle

Suite à l'interdiction de manœuvrer sur le parking du château de Panloy pour les véhicules de CYCLAD, la collecte des déchets avait été regroupée à l'entrée de l'allée de Panloy, ce qui ne donne pas satisfaction aux riverains.

Pour régler ce problème et revenir à la situation initiale, une convention sera signée entre Alexandre De Grailly et la Communauté de Communes (CDC), celle-ci s'engageant à effectuer les réparations suite aux éventuelles détériorations causées par les véhicules de CYCLAD.

Pour régler le problème des véhicules qui vont tout droit en venant de Crazannes, un panneau sens interdit (sauf riverains) sera mis en place à l'entrée de l'impasse de la passerelle.

VI. PERSONNEL

1) Point sur les agents susceptibles de partir en retraite à court terme

Le garde champêtre a fait connaître son souhait de faire valoir ses droits à la retraite en septembre 2022. Un autre employé technique pourrait en faire de même un an plus tard.

2) Assurance du personnel

La Mairie vient d'être avisée par AlterNative Courtage que le contrat « Statuaire » auquel elle avait souscrit à compter du 1^{er} janvier 2021 prendra fin au 31 décembre et que cette société ne sera pas en mesure de proposer le renouvellement des garanties actuelles au titre de cette offre en 2022.

VII. TRAVAUX – VOIRIE – BÂTIMENTS COMMUNAUX

1) Travaux réalisés par les employés communaux

- Entretien des espaces verts et des trottoirs,
- Broyage des branches à la Bonaudrie et au stade,
- Elagage le long de la Flow vélo,
- Nettoyage d'un dépôt sauvage sur le chemin de l'autoroute face au Breuil,
- Entretien du cimetière, des caniveaux et du terrain de pétanque avec le nettoyeur thermique,
- Mise en place et démontage des bureaux de vote,
- Remise en peinture des bandes Stop et passages piétons.

2) travaux réalisés par les Brigades Vertes

Débroussaillage et taille d'arbustes sur le chemin de la Justice, parking des logements sociaux, chemins de la Laiterie et des Lavandières.

3) Projets de travaux

Afin de réaliser des économies d'énergie, une étude sera menée par le CRER (organisme public) sur tous les bâtiments communaux, avec en priorité les écoles.

Un bilan énergétique sera réalisé avant la fin de l'année afin de déterminer ce qui pourra être fait en termes d'isolation et d'amélioration des moyens de chauffage, pour des travaux qui pourraient être réalisés en 2022.

4) Travaux réalisés par des entreprises

La deuxième phase du changement des plaques translucides de la salle Polyvalente sera réalisée fin juin.

VIII. INTERCOMMUNALITÉ

1) Compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 10 juin

Il est à noter une montée en puissance de France Services avec des demandes de plus en plus variées (impôts, permis de conduire...). Un conseiller numérique va être recruté.

IX. MANIFESTATIONS ET ASSOCIATIONS

1) Manifestations passées

ASSOCIATION	EVENEMENT	DATE	COMMENTAIRE
Panloy	ouverture	01/06	Ouverture de la saison
Spiruline de Port d'Envaux	inauguration	11/06	Visite sur le site. Alexis Viallet explique le fonctionnement de son activité. Porte ouverte tous les vendredis à 18h.
APE	Assemblée Générale	11/06	Un bilan des activités de l'année a été fait, compliqué dû à la "COVID" : les enfants des écoles ont pu fêter Halloween, vente de sapins et une tombola en avril et mai. Bilan financier: La tombola a rapporté 2825 €. La vente des sapins 326 €. En fin d'année le solde est de 7927 €. L'école, cette année, ne demande pas de participation pour l'achat de matériel, la somme donnée l'an dernier n'a pas été utilisée (crise sanitaire). Les enseignants envisagent des sorties (classes de mer...) pour l'année prochaine. Renouvellement du bureau : la présidente ne souhaitant pas se représenter, un nouveau bureau a été élu et Stéphanie D'AMICO en a pris la présidence. Les projets pour l'année sont la fête d'Halloween et le marché de Noël.
Lapidiales	1ère rencontre	12/06	Rencontre avec les sculpteurs
Triathlon	33 ^{ème} édition du Triathlon. Passage à St James	12 et 13/06	Samedi Duathlon des jeunes 6-9 ans / 10-13 ans à Dimanche Duathlon (championnat de France jeunes).
La Ronde des Pierreux	Canicross, Canitrotinette, Canivit, Canimarche	13/06	27 attelages ont pris le départ de cette randonnée. Elle a été avancée de plusieurs heures de façon à ne pas mettre en péril le bien être des chiens. Les points d'eau ont été multipliés tout le long du parcours pour faire face aux fortes chaleurs du moment. Belle matinée bien organisée.
Lapidiales	Journée de la Terre	19/06	Modelage, ateliers enfants. Céramique des Caraïbes, démonstration, cuisson au four.
Accueil périscolaire	Sortie Famille	19/06	24 familles ont fait une sortie au parc d'attractions et animalier de "Gujan Mestras". La journée a été très agréable et dans la bonne humeur. Tous les participants sont partants pour une prochaine sortie.
Lapidiales	Assemblée Générale	20/06	Une année difficile comme pour toutes les associations, malgré cela, 70 mécènes répondent toujours présents. Un livre retraçant les 20 ans de l'association est en cours de rédaction, pour une mise en vente en janvier 2022.

2) Manifestations à venir

ASSOCIATION	EVENEMENT	DATE	COMMENTAIRE
Les bouchées doubles	Assemblée Générale	25/06	19h
Echappée Belle		26/06	19h : Gala de danse au Château Panloy. Entrée

			gratuite
Mairie	Elections Départementales et Régionales	27/06	8h à 18h
Paroisse	Messe	04/07	9h : Messe en plein air au Pré Valade
Echappée Belle	Assemblée Générale	04/07	19h : Salle des Fêtes
Pêche	Station Pêche	10/07	9h à 18 h : Pré Valade
	Inauguration de la plateforme PMR	10/07	11h : Pré Valade
Associations et Mairie	Fête nationale	13/07	19h : Place des Halles
Pêche	Concours de pêche	14/07	14h
Lapidiales	Concert	16/07	20h : concert gratuit
CDVOILE 17 MAIRIE	Initiation paddle	24/07	10h : initiation paddle
Panloy	Déjeuner sur l'herbe	25/07	11h
Saintonge Romane	Visites du soir	27/07	20h : visite de la Prévôté, de la Tour, de l'Eglise et du lavoir de St Saturnin. 23h Concert gratuit "avec Maxime Plisson Quartet"
Abbaye aux dames	Siestes sonores	29/07	14h à 17h : Au Pré Valade "gratuit"
Panloy	Opéra	3/08 et 5/08	18h : repas sur l'herbe 20h opéra "Hansel et Gretel"
Pêche	Station Pêche	7/08	9h à 18h : Pré Valade

X. QUESTIONS – INFORMATIONS DIVERSES

1) Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Il a été réalisé le 17 juin 2021 à la Mairie de Port d'Envaux : eau conforme aux valeurs limites de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.

2) Organisation des élections du 20 et 27 juin 2021

Deux bureaux de vote ont été installés dans la salle Polyvalente avec création d'un circuit afin que les personnes ne se croisent pas, dans le respect des normes sanitaires.

3) Surveillance de la Baignade

En juillet, la baignade sera surveillée par Lila Michaud, titulaire du BNSSA et en août, par Sophie Martinez, maitre-nageur sauveteur.

4) Désignation d'élus référents

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, Cathie Guiberteau en tant qu'élue, référente INSEE.

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, Chantal Wallon-Pello, suppléante de Matthieu Bourrier pour les Villages de Pierres et d'Eau.

5) Villages de Pierre et d'Eau

La réunion a été reportée au 30 juin 2021.

XI. PROCHAINE RÉUNION

Vendredi 27 août 2021 à 19h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.